MARS 2024 ■ N° 98

LE BOURGET EN DIRECT

JOURNAL MUNICIPAL

ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE : JEAN-BAPTISTE BORSALI ÉLU MAIRE POUR LA 2E FOIS

MIEUX TRIER, RÉDUIRE SES DÉCHETS :
VOIR LES BONS GESTES PAGE 12

SOMMAIRE

3 ■ ÉDITO DU MAIRE

4-7 ■ ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES
- Jean-Baptiste Borsali élu maire pour la deuxième fois
- Les 33 conseillers municipaux

8-9 ■ ACTUALITÉS
- Une antenne de la Mission Locale ouvre ses portes au Bourget
- Dernière visite avant la démolition : Le Cinéma l'Aviatic ouvre ses portes une ultime fois
- Inauguration du nouveau Parc des sports
- Rencontres clés pour les Jeux Olympiques au Bourget
- La Municipalité instaure une taxe de séjour

10 ■ SOLIDARITÉ & SANTÉ
- Une nouvelle psychologue au Bourget

11-12 ■ CADRE DE VIE
- L'avenue de la Division Leclerc dévoile son nouveau visage
- Travaux de Marquage au sol pour la sécurité
- Tri, encombrants, compostage… Quels sont les bons gestes ?

13 ■ PETITE ENFANCE
- Comment faire une demande de place en établissement d'accueil du jeune enfant de la ville du Bourget ?
- Réfection des sols à la crèche Maryse Bastié
- Carnavals

14 ■ ENFANCE
- Le portail familles fait peau neuve !
- Votre enfant est né en 2021 ? Il faut l'inscrire à l'école

15-16 ■ ENFANCE & JEUNESSE
- Conseil Municipal des Enfants : les nouveaux élus
- Vacances de printemps
- Des ateliers gratuits pour apprendre aux collégiens et aux lycéens à se préparer aux oraux
- La Municipalité a créé un Conseil Municipal des Jeunes
- Soirée des bacheliers : Le Bourget met à l'honneur ses nouveaux diplômés

17 ■ SENIORS
- Une journée magique au Paradis Latin
- Un nouveau centenaire à l'Épervier

18 ■ PORTRAITS
- Sofiance Milous, Champion de judo émérite et professeur au Sonkeï Team
- Christine Amazan : 36 ans au service de la Petite Enfance bourgetine

19 ■ SPORT & ASSOCIATIONS
- Les amis de la ville jumelle de Cullera reçus en grande pompe
- Un loto au gymnase Paul Simon

20 ■ CULTURE
- À vos agendas !

21-22 ■ RETOURS EN IMAGES

23 ■ EXPRESSION LIBRE

DERNIÈRE MINUTE

UNE JOURNÉE SPÉCIALE DÉDIÉE AUX FEMMES POUR CÉLÉBRER LE 8 MARS

Dans le cadre des célébrations de la Journée Internationale des Droits des Femmes, la Municipalité organise une sortie spéciale réservée aux Bourgetines, **le samedi 27 avril**. Au programme, un moment détente et de bien-être au Centre Aqualudique en Eau Thermale d'Amnéville. Les modalités d'inscription ainsi que les détails pratiques seront communiqués ultérieurement.

Pour toute information, veuillez contacter le Service Enfance (Mairie du Bourget, 65 avenue de la Division Leclerc / 01 48 38 82 66 / enfance@ville-lebourget.fr)

LE BOURGET

Directeur de la publication : Jean-Baptiste Borsali – Rédaction : Service Communication – Photographies : Nicolas Pamart – 65, avenue de la Division Leclerc 93350 Le Bourget Tél. 01 48 38 82 82 – Impression : EVENVIE – 9, rue Eugène Manuel - 75116 PARIS

evenvie

INAUGURATION
DU PARC
DES SPORTS
SAMEDI 30 MARS 2024
À PARTIR DE 9H30 DEVANT LE COMPLEXE TENNISTIQUE DU BOURGET
1 rue de l'Aéropostale - 93350 Le Bourget - pour une visite du parc des sports
À 11H45 INAUGURATION DE LA PASSERELLE
5 rue de l'Aéropostale - 93350 Le Bourget
SOLIDEO
SOCIÉTÉ DE LIVRAISON DES
OUVRAGES
OLYMPIQUES
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
Région
îledeFrance
seine saint-denis
LE DÉPARTEMENT
Métropole
du Grand Paris
PARIS
TERRES D'ENVOL
LE BOURGET

(Voir page 9)

ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE 2024 : JEAN-BAPTISTE BORSALI ÉLU MAIRE POUR LA DEUXIÈME FOIS

À la suite de l'élection partielle municipale du dimanche 28 janvier, l'installation du conseil municipal du Bourget s'est tenue le samedi 3 février, en début de matinée.

Jean-Baptiste Borsali, à la tête de la Municipalité depuis 2020, et tête de la liste « L'Envol pour Le Bourget », a été officiellement élu maire. Ses premiers mots ont été pour les Bourgetins qui lui ont renouvelé leur confiance : « Je suis soulagé de vous avoir convaincu de mon profond dévouement pour Le Bourget. Cette réélection m'honore et m'oblige. Elle légitime la poursuite de mon mandat débuté en 2020, de mon engagement et des projets menés avec la volonté de mieux vivre ensemble au sein de notre ville. (…) je pense qu'aujourd'hui plus que jamais notre majorité doit apaiser la ville. Le Bourget doit maintenant retrouver une stabilité politique centrée sur l'intérêt général dans un climat serein. (…) Aujourd'hui, nous nous engageons à poursuivre l'élan et former l'unité de notre commune. Je veux atteindre les objectifs de notre programme en m'appuyant sur trois principes : l'écoute, l'intégrité et la concertation. (…) Je continuerai donc d'être le maire de tous les citoyens, de tous les quartiers, de toutes les générations, sans division ni clivage. Être maire, c'est être proche de ses concitoyens, c'est mener des actions concrètes, c'est améliorer le cadre de vie, le quotidien. Mais, être maire c'est aussi endosser de nombreuses responsabilités, subir des pressions, prendre des décisions, rendre des arbitrages parfois difficiles en ayant comme seule boussole l'intérêt collectif, » (…). Il a par ailleurs remercié tous ses collaborateurs et les agents municipaux.

« … AUJOURD'HUI, NOUS NOUS ENGAGEONS À POURSUIVRE L'ÉLAN ET FORMER L'UNITÉ DE NOTRE COMMUNE… »

Au cours de cette séance solennelle, ont été désignés **9 Adjoints au Maire, 7 conseillers municipaux délégués, et 9 conseillers municipaux**. (voir double page ci-après). La nouvelle équipe est désormais en place. L'heure est à présent à l'application du programme du groupe « L'Envol pour Le Bourget » auquel les Bourgetins ont accordé leur confiance à l'occasion de cette élection.

Équipe renouvelée et représentative

Renouvelée, compétente et représentative de toutes les générations et de tous les quartiers, cette nouvelle équipe formée par les **26 élus de la majorité** porte l'ambition de faire du Bourget une ville où il fait bon vivre, à tous les âges et à chaque étape de la vie. Lors de son discours, le Maire s'est confié sur sa conception de leur fonction : « (…) J'ai décidé de m'entourer d'une équipe hétérogène, engagée et expérimentée. Cette pluralité se veut un atout où les anciens élus forts de leur expérience

transmettront leurs connaissances et accompagneront les élus nouvellement nommés et les plus jeunes qui assureront la future relève. Je suis persuadé que tous ensemble nous allons transférer notre énergie collective au service de notre ville. Diriger, gérer, c'est aussi l'art de s'entourer des meilleurs éléments afin de refouler la solitude et l'isolement qu'impose la fonction de maire. (…)

Que chacun d'entre nous est, à partir d'aujourd'hui, un représentant de notre commune , au service de l'ensemble des bourgetins, mais aussi un représentant de la République , ce bien inestimable, avec ses lois et ses valeurs. (…) Nous avons été élus pour servir l'intérêt général, pour répondre aux besoins liés à la vie quotidienne, aux enjeux économiques, éducatifs, sociaux et culturels. Nous devons nous montrer dignes de cette confiance notamment en donnant l'exemple dans nos propos et dans nos actes. Mais je sais d'ores et déjà que vous serez à la hauteur de la tâche. » ■

LES 33 CONSEILLERS MUNICIPAUX

26 élus de la liste « Pour l'Envol du Bourget »

Jean-Baptiste BORSALI
Maire du Bourget
Vice-président de Paris Terres d'Envol
Conseiller métropolitain

Carlos DA COSTA
1er Adjoint :
Sécurité / Propreté

Karima MILOUDI
2e Adjoint :
Enfance / Restauration scolaire / Conseil Municipal des Enfants

Albert CONTY
3e Adjoint :
Finances / Sport

Marie-Lyne DA COSTA
4e Adjointe :
Petite enfance / Culture / Mémoire et Anciens combattants

Himad DARANI
5e Adjoint :
Urbanisme / Commerce

Françoise SANCHEZ
6e Adjointe :
CCAS / Seniors

Waïl ABOUD
7e Adjoint :
Politique de la ville / Vie associative

Catarina MONTEIRO
8e Adjointe :
Événementiel / Collège

Philippe ROBERT
9e Adjoint :
Espaces verts / Écologie / Transport

Danielle BANKOLÉ
Conseillère déléguée :
Cimetière / Vie de quartier

Pablo CID Y ALVAREZ
Conseiller délégué :
Insertion / Jeunesse

Biljana FILIPOVIC
Conseillère déléguée :
Jumelage / Solidarité

Jacques GODARD
Conseiller délégué :
Services techniques / Logistique / Marché alimentaire / Bâtiments communaux / Travaux

Christine SMADJA
Conseillère déléguée :
Santé / Bien-être animal

Evelyne SMADJA
Conseillère déléguée :
Handicap

Abdelbar MOKHTARI
Conseiller délégué :
Informatique, Fracture numérique, Lycée.

Julien MARQUES
Conseiller municipal

Sylvie AZEN
Conseillère municipale

Albert DUFLOS
Conseiller municipal

François COLOMBEL
Conseiller municipal

Béatrice PUIFÉRAT
Conseillère municipale

Jihane EL MESSAOUDI
Conseillère municipale

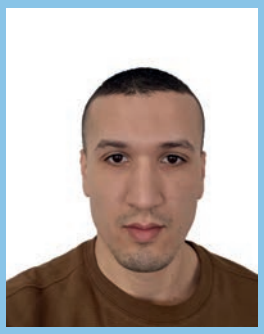

Beydir ROUAG
Conseiller municipal

Sabina MIRZA MUSHTAQ
Conseillère municipale

Jessica AFULA KABAMA
Conseillère municipale

Conseillers territoriaux

Jacques GODARD — **Biljana FILIPOVIC**

7 élus de la liste « Le Bourget plus Fort »

Sandy DESRUMAUX
Conseillère municipale

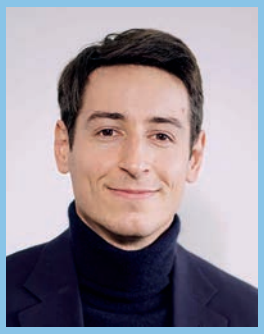

Alexandre LOTTIN
Conseiller municipal

Agnès BEREZECKI
Conseillère municipale

Khaleel JOOMYE
Conseiller municipal

Corinne NARBONNAIS
Conseillère municipale

Stéphane FARIA
Conseiller municipal

Valery VANNEREUX
Conseillère municipale

UNE ANTENNE DE LA MISSION LOCALE OUVRE SES PORTES AU BOURGET

Après Dugny et Le Blanc-Mesnil, le Territoire Paris Terres d'Envol a ouvert **le 15 janvier** dernier une nouvelle antenne au Bourget, au Pôle Social (86 avenue de la Division Leclerc). Objectif ? Favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 26 ans. Leurs domaines d'intervention sont variés : emploi, formation, logement, santé, mobilité, et loisirs entre autres. Une mission locale s'adresse en priorité aux jeunes qui sont sortis du système scolaire ou qui n'ont pas d'emploi. Les missions locales font partie du service public de l'emploi (SPE) et disposent, à ce titre, de partenariats avec Pôle emploi et d'autres acteurs de la sphère sociale. ■

Vous avez des questions ? Les agents vous reçoivent du lundi au jeudi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30. Mission Locale 01 89 41 03 30 (k.tachsine@missionlocalepte.fr)

DERNIÈRE VISITE AVANT LA DÉMOLITION : LE CINÉMA L'AVIATIC OUVRE SES PORTES UNE ULTIME FOIS

Le temps file et les souvenirs se bousculent... Après des décennies de cinéma et de moments partagés, le mythique Cinéma l'Aviatic, symbole du Bourget de 1933 jusque dans les années 80, s'apprête à tirer sa révérence. Témoin de tant d'histoires, de rires et d'émotions, ce lieu emblématique, qui a enchanté des générations de Bourgetins, s'apprête à être démoli à l'automne prochain. Le Maire, Jean-Baptiste Borsali et la socité Fair Promotion proposent aux Bourgetins une ultime visite le **samedi 23 mars à 10h**. Une occasion pour les habitants de rendre un dernier hommage à ce lieu chargé de souvenirs et de découvrir le nouveau projet. C'est à la fois l'histoire de ce lieu mais aussi son devenir, qui vous seront contés pendant cette visite.

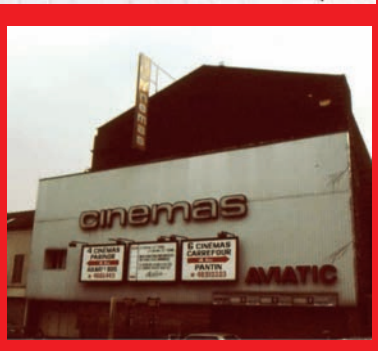

REPRISE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Vous avez un jardin ? Le territoire Paris Terres d'Envol collecte les déchets verts de mars à novembre. Après la trêve hivernale, cette collecte, qui ne concerne que les habitations individuelles, a repris le **mardi 5 mars 2024**. Pour être ramassés, vos tailles de haies, feuilles, fleurs et tontes de gazon, doivent impérativement être placées dans les sacs biodégradables qui vous sont donnés gratuitement. Ils seront alors transformés en compost. Si vous besoin de sacs supplémentaires, vous pouvez en obtenir gratuitement en contactant les Services Techniques de la Ville au 01 48 38 82 80, ou encore en vous rendant sur place munis d'un justificatif de domicile.

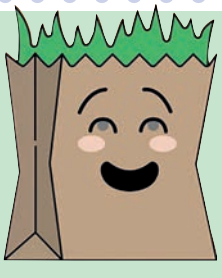

INAUGURATION DU NOUVEAU PARC DES SPORTS

Tous les Bourgetins sont conviés à la visite du parc sportif et de loisirs du Bourget, **samedi 30 mars 2023**.L'accueil du public aura lieu **dès 9h30 au Tennis Club**. Au programme : visite des différents équipements du parc (tennis, tribunes, terrains de football, piste d'athlétisme, nouveau gymnase Marie Paradis. **Dès 11h45 inauguration de la nouvelle passerelle reliant Le Bourget à Dugny**. Des animations seront proposées sur le Parc des Sports (tennis, football, piste d'athlétisme).

CAMPAGNE DE DÉGRAFFITAGE

Dans une initiative visant à préserver le charme et le cadre de vie des Bourgetins, la Municipalité du Bourget a mené une campagne de dégraffitage de mi-décembre 2023 à fin février 2024. Tous les quartiers de la Ville ont été concernés avec près d'une quarantaine de graffitis effacés jusqu'à présent. Cette action vise à restaurer l'esthétique des quartiers et à promouvoir un environnement urbain accueillant pour les résidents et les visiteurs. Les Bourgetins peuvent demander l'enlèvement gratuit des graffitis, des tags et des affichages sauvages.

Pour plus d'informations contactez les services techniques de la Ville au 01 48 38 82 80.

ÉLAGAGE

En début d'année, la Municipalité a lancé une campagne d'élagage dans toute la ville afin de préserver et d'entretenir son patrimoine arboricole. Elle a concerné la quasi totalité de la Ville.

Suite à des expertises, certains arbres présents sur le territoire du Bourget se sont révélés être en fin de vie ou malades. Présentant des risques de chutes, et donc un danger potentiel, plusieurs d'entre eux ont dû être abattus par mesure de sécurité. La Municipalité remplace systématiquement chaque arbre abattu dans le courant de l'année, au même emplacement par la même essence ou une autre espèce mieux adaptée.

TRI OBLIGATOIRE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES : RENDRE À LA NATURE CE QU'ELLE NOUS A DONNÉ

Grande avancée dans la gestion des déchets et du recyclage : depuis le 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est généralisé et les collectivités ont l'obligation de proposer des options de tri sur leur territoire. Au Bourget, la Municipalité installera un bac sur la place du marché (dans l'allée André Cadot, à proximité du Relais Petite Enfance) permettant aux habitants d'apporter volontairement leurs biodéchets (épluchures de fruits et légumes, coquilles d'oeuf, marc de café, thé…) et de les valoriser.

RENCONTRES CLÉS POUR LES JEUX OLYMPIQUES AU BOURGET

À six mois du coup d'envoi des Jeux olympiques et paralympiques, le Maire, Jean-Baptiste Borsali, a accueilli deux personnalités de marque dans le cadre des préparatifs des Jeux olympiques de Paris 2024. **Vendredi 1er mars**, le premier magistrat de la Ville s'est entretenu avec le préfet de la Seine-Saint-Denis, Jacques Witkowski, pour discuter des mesures de sécurité et de protection des habitants, des athlètes et des visiteurs. Ils ont également abordé les impacts sur la vie quotidienne des Bourgetins et des activités économiques pendant cet événement majeur. Un mois plus tôt, **mercredi 1er février**, le Maire avait accueilli le délégué interministériel aux Jeux olympiques, Michel Cadot, au Parc des Sports, pour faire un point sur l'avancement des chantiers en vue du **coup d'envoi des Jeux le 26 juillet prochain**.

LA MUNICIPALITÉ INSTAURE UNE TAXE DE SÉJOUR

Le produit de cette taxe est affecté en totalité aux financements des actions destinées à favoriser la fréquentation touristique. Cette taxe s'applique sur la commune de Caveirac. Elle concerne les hôtels mais aussi les chambres d'hôtes et meublés de tourisme. Le montant de cette taxe s'élève de 0,80 € à 4,60 € par nuitée et par personne. La taxe de séjour est acquittée par les vacanciers séjournant dans les différentes communes du territoire : locations saisonnières, résidence de tourisme, chambres d'hôtes, hôtels, campings, etc. Son montant varie selon le type de logement. Ainsi, cette taxe concerne désormais tous les hebergeus y qui compris ceux qui louent sur des plateformes internet leur maison ou une partie de leur maison à des fins touristiques.

Le barême mis en place est consultable sur le-bourget.fr

NOUVEAU

UNE NOUVELLE PSYCHOLOGUE AU BOURGET

Samee Bibi a ouvert son cabinet le 25 septembre dernier au 6 bis rue Anizan Cavillon, juste en face de l'Hôtel de Ville. Diplômée de l'Université René Descartes Paris 5, apporte son expertise en psychologie clinique et neuropsychologie au Bourget, elle offre un soutien psychologique aux adolescents et aux adultes, avec une spécialisation dans les pathologies neurologiques, la gériatrie, et les troubles du développement. Elle accueille aussi les patients nécessitant une rééducation, du conseil conjugal et familial, des bilans psychologiques, ou encore des entretiens motivationnels, avec des séances d'une demi-heure à une heure. Forte d'une solide expérience de plusieurs années dans les hôpitaux parisiens de l'AP-HP, les centres de rééducation et les EHPAD, Samee Bibi interviendra aussi auprès des patients nécessitant une rééducation, du conseil conjugal et familial, des bilans psychologiques, ou encore des entretiens motivationnels, lors de séances d'une demie-heure d'heure à 1h environ. Pour prendre rendez-vous, réservez en ligne sur Doctolib. ■

Vous pouvez également contacter la praticienne par téléphone au 06 12 65 63 63 ou par e-mail à nooiiina@hotmail.com

MOUSTIQUE TIGRE : AGISSONS POUR LIMITER SA PROLIFÉRATION

À la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Municipalité vous rappelle que même en hiver, il est important de rester vigilants et de prendre des mesures pour éviter l'installation du moustique tigre dans notre ville. Il prolifère toujours dans la région et sa piqure peut entrainer des réactions cutanées douloureuses et parfois des maladies graves. Chacun d'entre nous peut contribuer activement à la lutte contre la prolifération du moustique tigre en adoptant quelques gestes simples : Éliminer les sources d'eaux stagnantes (les bâches plastiques, les pots de fleurs, les seaux…), recouvrir les bidons et réserves d'eau d'une toile anti-moustique pour empêcher la ponte des œufs, nettoyer régulièrement les gouttières pour éviter la stagnation d'eau. ■

Vous pensez avoir observé un moustique tigre près de chez vous ? Vous pouvez faire un signalement à cette adresse : signalement-moustique.anses.fr (Plus d'infos : agirmoustique.fr).

Des logements libres à la Résidence Autonomie Aline Marlin

Plusieurs logements de 35 et 38m² sont actuellement disponibles à la Résidence Autonomie Aline Marlin (RAAM). Vous êtes intéressé pour vous ou l'un de vos proches ? Contactez l'équipe de la RAAM au 01 48 37 06 98.

LA MÉTAMORPHOSE DE L'AVENUE DE LA DIVISION LECLERC PREND FIN

Après plusieurs mois de travaux intensifs lancés en juin 2022, l'avenue de la Division Leclerc au Bourget, l'artère principale, termine sa métamorphose actuellement. Une partie du mobilier est déjà installée, mais il reste encore quelques détails à finaliser, notamment les derniers potelets, assises (chaises), des arceaux vélos à poser, et la signalisation verticale et horizontale, mais également l'ensemble des plantations seront achevé au début du printemps.
Ces transformations, initiées par le Département et financées par la Solideo à hauteur de 11 millions d'euros pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, visaient à répondre aux besoins de mobilité douce. Presque deux ans plus tard, cette avenue arbore un nouveau visage, invitant piétons, cyclistes et automobilistes à partager et à profiter pleinement de cet espace rénové et sécurisé.
Cette transformation, s'étendant de la rue Chevalier de la Barre jusqu'à la rue de l'abbé Niort, inclue la création de pistes cyclables, la suppression du terre-plein central, l'élargissement des trottoirs, ainsi que 2 800 m² de surface végétale supplémentaire le long de l'axe routier situé à l'Est du Parc sportif et scolaire.
L'Avenue vise à créer un équilibre harmonieux entre les différents modes de déplacement tout en réduisant les risques d'accidents et les nuisances sonores et environnementales. Ainsi, l'avenue offre désormais un cadre de vie plus agréable pour les habitants et les visiteurs. Les travaux ont permis la création d'espaces végétalisés, avec des arbres et de nombreux arbustes endémiques actuellement en cours de plantation. Ils participent à l'équilibre des écosystèmes et à la diversité écologique de nos paysages. L'installation de sas vélo, le remplacement des revêtements de voirie pour un meilleur partage de la voirie, ainsi que l'amélioration de l'éclairage public ont également été effectués pour redonner à l'avenue son caractère historique et son attrait en tant que lieu de promenade. ■

TRAVAUX DE MARQUAGE AU SOL POUR LA SÉCURITÉ

La Ville du Bourget travaille quotidiennement pour favoriser un cadre de vie plus agréable et sécurisé pour tous. Dernier action en date : la matérialisation du stationnement par marquage au sol dans une vingtaine de rues et avenues du Bourget dont la première phase a été réalisée en février dernier. Cette initiative vise plusieurs objectifs : délimiter le stationnement, garantir la fluidité de la circulation et assurer une circulation apaisée. Une première phase a déjà été réalisée au mois de février, et une seconde phase est prévue lors des vacances scolaires de Pâques. À terme, toutes les places de parking de la ville seront matérialisées, incluant des espaces dédiés aux personnes à mobilité réduite ainsi que des emplacements pour les deux-roues motorisés. Les rues concernées par cette deuxième phase incluent les rues Bellonte, Mireille, de la Fontaine, Commandant Baroche, Commandant Brasseur, Firmin Bourgeois, Normandie Niemen, René Dorme, et Buottourenville et l'ensemble du quartier de la Bienvenue.

... TOUTES LES PLACES DE PARKING DE LA VILLE SERONT MATÉRIALISÉES ...

Mais également les rues Edgar Quinet et Daniel Dohet, dont les travaux n'ont pu être réalisé en raison des conditions climatiques.
Ces travaux nécessitent le retrait complet des véhicules sous peine d'enlèvement, aussi, la Municipalité demande à chacun d'être vigilant et attentif à l'affichage municipal et de ne pas stationner les jours de travaux. Le planning d'intervention sera communiqué prochainement sur le site officiel de la ville. ■

Pour toute information supplémentaire, les Bourgetins peuvent contacter le Service Technique Municipal (49 bis rue du Commandant Rolland / 01 48 38 82 80).

QUELS SONT LES BONS GESTES ?

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE PLACE EN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT DE LA VILLE DU BOURGET ?

Chers parents et futurs parents, la campagne 2024-2025 de demande de place dans les établissements d'accueil du jeune enfant du Bourget débutera **le lundi 4 mars et se poursuivra jusqu'au vendredi 10 mai 2024**.
Les dossiers sont téléchargeables sur ***le-bourget.fr*** (onglet petite enfance) et sont à déposer :
- soit dans la boite aux lettres de la Mairie du Bourget, service petite enfance ou à l'accueil de la Mairie
- soit par mail à : ***petite.enfance@ville-lebourget.fr***
- soit par courrier à l'adresse suivante « Mairie du Bourget, à l'attention du service petite enfance, 65 avenue de la Division Leclerc, 93350 Le Bourget »

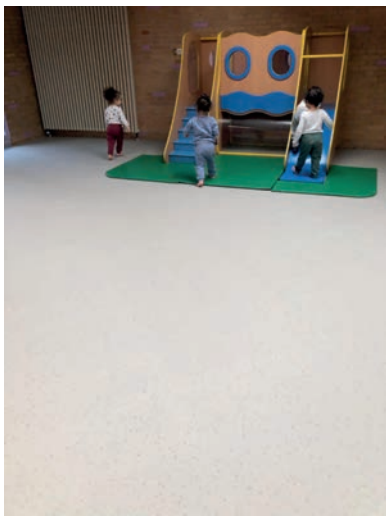

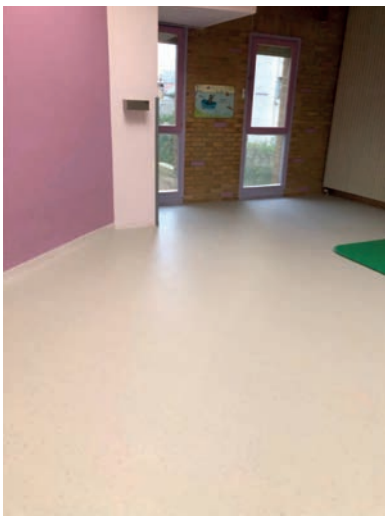

RÉFECTION DES SOLS À LA CRÈCHE MARYSE BASTIÉ : UN CONFORT AMÉLIORÉ POUR LES TOUT-PETITS

La Municipalité poursuit ses efforts pour offrir des infrastructures de qualité aux plus jeunes habitants de la ville. Dans le cadre d'une deuxième phase de rénovation de la crèche Maryse Bastié, le service Petite Enfance a mené, tout au long du mois de février, des travaux de réfection des sols, offrant ainsi un environnement plus confortable pour les enfants. Ce projet, qui a permis de remettre à neuf l'ensemble des sols de la crèche notamment ceux de la salle des grands, des espaces communs, du premier étage et de la salle dédiée au personnel dans le but d'offrir un cadre de travail agréable, va bénéficier d'une aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales. ■

MARDI GRAS : LE CARNAVAL S'INVITE À LA CRÈCHE ET À LA HALTE-JEUX

En février, deux structures municipales dédiées à la petite enfance ont enchanté les tout-petits avec des carnavals festifs. Le **13 février**, la crèche Maryse Bastié, dirigée par Laurence Ladislas, a organisé un bal masqué qui a ravi les tout-petits. Le lendemain, le **14 février**, c'était au tour de la Halte-Jeux du Bourget, dirigée par Delphine Aufrère, d'organiser son carnaval. Les enfants, tout excités, ont adoré se déguiser pour cette occasion spéciale, offrant des moments de joie et de convivialité à tous. ■

LE PORTAIL FAMILLE FAIT PEAU NEUVE !

Le portail famille en ligne de la Municipalité vient d'être mis à jour avec une nouvelle version et une nouvelle adresse. Il offre aux familles un accès simplifié, convivial et centralisé à toutes les informations essentielles.

Pour rappel le portail famille rassemble les services dématérialisés proposés par le Service Enfance de la Ville (restauration scolaire, accueil de loisirs pour les 3-10 ans, accueil périscolaire). Les parents peuvent y faire des modifications sur leur dossier, effectuer les réservations pour leurs enfants et payer leur facture.
Le nouveau portail est accessible à partir du site Internet de la Ville ***le-bourget.fr*** dans la rubrique « ***ma mairie 24h/24*** » et « ***mes démarches inscriptions scolaires et périscolaires*** ».
Les familles ayant un enfant scolarisé au Bourget ont reçu un mail avec un lien leur permettant de créer leur nouveau mot de passe. Doté d'une interface plus ergonomique il est désormais consultable facilement sur différents supports (smartphone, tablette, ordinateur). ■

Des difficultés pour vous connecter ?
Appelez le Service Enfance (65 avenue de la Division Leclerc) au 01 48 38 82 66.
Un guide d'accompagnement est aussi accessible sur le site de la ville

VOTRE ENFANT EST NÉ EN 2021 ? IL FAUT L'INSCRIRE À L'ÉCOLE

Les enfants nés en 2021 feront leur première rentrée à l'école maternelle en septembre 2024. Mais pour cela, ils doivent être inscrits par leurs parents ! La campagne d'inscriptions scolaires 2024/2025 prendra fin le **10 avril**. Les familles peuvent télécharger leur dossier d'inscription sur *www.le-bourget.fr* ou peuvent le récupérer à l'accueil du guichet Enfance à l'Hôtel de Ville. ■

Service Enfance : Hôtel de Ville, 65 avenue de la Division Leclerc. 01 48 38 82 66.

NOUVEAUX ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : UNE NOUVELLE ÈRE COMMENCE

Six nouveaux visages ont rejoint les rangs du Conseil Municipal des Enfants (CME) lors d'une séance plénière d'installation après les élections qui se sont déroulées l'automne dernier. Ces jeunes élus, issus des quatre écoles élémentaires du Bourget ont reçu leurs écharpes officielles le **mercredi 24 janvier**.
Parmi les nouveaux membres du CME, nous retrouvons Aksyl Hocini de l'école Jean Jaurès, Maylis Djemeni de l'école Jacqueline Auriol, Nadia Siekappen de l'école Jean Mermoz, Inès Calleeuw de l'école Mermoz, Gabrielle Wakpi Djeugue de l'Institution Sainte Marie et Inès Benbara de l'école Louis Blériot. Ils rejoignent ainsi leurs aînés, élus en 2022 lorsqu'ils étaient en CM1 et aujourd'hui en CM2, pour poursuivre le travail engagé. Cette transition, orchestrée par Yanis Yahiaoui et Camille Pham, Coordinateurs du Conseil Municipal des Enfants, marque le début d'une nouvelle ère de représentation et de participation citoyenne pour les enfants de la ville. ■

VACANCES DE PRINTEMPS

Les vacances approchent ! Les activités du programme Vital'Ado, **du 8 au 19 avril** pour les 11-13 ans et les 14-17 ans sont actuellement en cours de préparation par le service Jeunesse. Pensez à retirer les autorisations parentales pour vos enfants le **22 mars** auprès du Service Jeunesse à l'EES (Inscriptions **le 27 mars** à 14h pour les 11-13 ans et le **3 avril** pour les 14-17 ans). Le programme complet est disponible sur le site web de la ville et les réseaux sociaux. ■

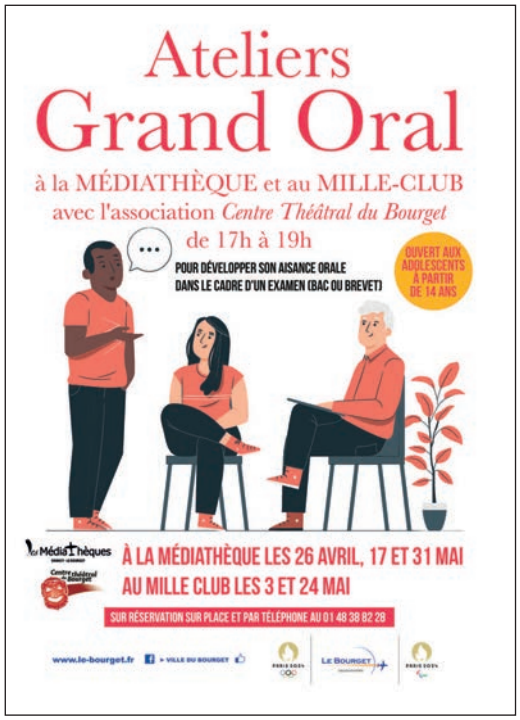

DES ATELIERS GRATUITS POUR APPRENDRE AUX COLLÉGIENS ET AUX LYCÉENS À SE PRÉPARER AUX ORAUX

Vous recherchez un moyen efficace pour améliorer vos compétences en communication orale ? Ne cherchez pas plus loin ! Le Centre Théâtral du Bourget (CTB) propose des « Ateliers Grand Oral » à la Médiathèque et au Mille-club. Ils sont destinés aux jeunes de plus de 14 ans qui souhaitent apprendre les techniques de prise de parole en public, à gérer le stress et recevoir des conseils personnalisés.
À la médiathèque, ces ateliers se tiendront **les vendredis 26 avril, 17 et 31 mai**, tandis qu'au Mille-club, vous pourrez y participer les **vendredis 3 et 24 mai**. Toutes ces séances, programmées **de 17h à 19h**, sont spécialement conçues pour aider les jeunes à renforcer leur confiance et leur habileté à s'exprimer à l'oral, à quelques mois des épreuves orales des examens tels que le bac ou le brevet. ■
La réservation est recommandée, que ce soit sur place ou par téléphone au 01 48 38 82 28.

À VOS GRILLES !
Le Service Enfance et le Conseil Municipal des Enfants vous convient à **un Loto spécial le 18 mai au gymnase Paul Simon**. Même si les détails ne sont pas encore connus, attendez-vous à une après-midi de divertissement et de bonne humeur. Pour rester informés, rendez-vous sur la page Facebook et le site web de la Ville.

LA MUNICIPALITÉ A CRÉÉ UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Participer activement à la vie de la commune, proposer des projets ou encore découvrir les institutions… c'est l'ambition du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) que la Municipalité met en place actuellement. Ouverte à tous les Bourgetins âgés de 12 à 25 ans, cette nouvelle instance, qui vient en complément du Conseil Municipal des Enfants (CME), réunira des collégiens, des lycéens, des étudiants et des jeunes actifs. « Les objectifs du CMJ sont multiples. Il s'agit en premier lieu de donner un droit de parole à la jeunesse bourgetine et l'impliquer dans la vie municipale », explique le Maire, Jean-Baptiste Borsali. « Le CMJ permet aux jeunes de contribuer à la vie de la commune. Ils ont plein d'idées et ils sont super dynamiques. Cela sera, à coup sûr, très enrichissant pour tout le monde, », ajoute Pablo Cid y Alvarez, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse et à l'Insertion. Tout au long de l'année, les élus du CMJ se réuniront autour de plusieurs commissions. Ils découvriront les institutions, le fonctionnement de la démarche de projets, pourront proposer leurs propres projets en partageant leurs idées entre eux. Sous la houlette d'élus, notamment Pablo Cid y Alvarez et des responsables du Service Jeunesse, ces jeunes se rassembleront également lors de séances plénières… à la manière de leurs aînés qui les accueilleront à bras ouverts à chaque séance du conseil municipal. Ils seront également invités à participer aux cérémonies patriotiques. ■

Pour en savoir plus et pour vous inscrire, contactez le Service Jeunesse du Bourget à l'Espace Éducatif et Sportif, 9 rue Roger Salengro (01 43 11 26 60).

SOIRÉE DES BACHELIERS : LE BOURGET MET À L'HONNEUR SES NOUVEAUX DIPLÔMÉS

Mercredi 6 décembre, les bacheliers qui ont obtenu le baccalauréat en 2023 étaient conviés pour la traditionnelle cérémonie de récompense organisée par la Ville. Accompagnés de leurs proches, ils ont répondu présents à l'invitation du Maire, Jean-Baptiste Borsali, qui, accompagné des élus du conseil municipal, a félicité les jeunes Bourgetins. Un total de 56 bacheliers a été célébré ce jour-là, symbolisant non seulement leur réussite académique mais également leur engagement et leur persévérance. Parmi eux, 11 ont décroché une mention très bien, 11 une mention bien et 16 une mention assez bien. La municipalité a tenu à rendre hommage à tous ces jeunes talents en les récompensant individuellement. Chacun s'est ainsi vu remettre un chèque allant de 50€ à 200€, en fonction des résultats. Félicitations à eux ! ■

UNE JOURNÉE MAGIQUE AU PARADIS LATIN

Rendez-vous incontournable des seniors bourgetins, le traditionnel déjeuner/spectacle offert par le Centre Communal d'Action Sociale aux aînés s'est déroulé **mercredi 10 janvier**. Cette année, pour la première fois, la Municipalité a emmené les bourgetins fêter la nouvelle année au Paradis Latin, ce grand cabaret de music-hall parisien qui fait rêver. Dans un cadre magnifique, créé par Gustave Eiffel, les 300 aînés présents ont apprécié les tenues de scène magnifiques, les paillettes et les plumes, les spectacles dansants époustouflants et les chants exceptionnels, le menu à se damner, l'ambiance festive et élégante… Un moment que nos aînés ne risquent pas d'oublier de sitôt. ■

NOCES DE DIAMANT POUR LES ÉPOUX PEYRODES

Mariés le 7 décembre 1963, André et Marcelle Peyrodes ont eu le bonheur de fêter leurs noces de diamant, qui correspondent à 60 ans de mariage, à l'occasion du repas des Anciens. Le couple est bien connu dans la commune depuis de nombreuses années pour son implication associative, notamment au sein du club de pétanque. Bravo et félicitations à eux !

UN NOUVEAU CENTENAIRE À L'ÉPERVIER

Le 5 février dernier, Jean Beaujan, résident à l'Ehpad Korian L'Épervier a fêté son 100e anniversaire, lors d'un moment de convivialité organisé par la Direction de l'établissement, en présence du Maire du Bourget, Jean-Baptiste Borsali, de la Directrice de l'Épervier, Justine Brasdefer, de la famille du centenaire et du personnel de l'établissement. Né le 3 février 1924, année des derniers Jeux Olympiques à Paris, Jean Beaujan est entré en résistance très jeune avant d'entamer une carrière de professeur de mathématiques à la fin de la guerre, puis de chef d'établissement. Aujourd'hui, Jean est un magnifique centenaire en bonne forme, toujours aussi alerte, qui se consacre à ses passions. Et si c'était cela son secret de longévité ? ■

SOFIANCE MILOUS, CHAMPION DE JUDO ÉMÉRITE ET PROFESSEUR AU SONKEÏ TEAM

Au nouveau club de judo, les jeunes recrues s'entraînent avec sérieux et application. Et pour cause, depuis avril dernier leur professeur n'est autre que Sofiane Milous, une référence dans le judo français, un champion au palmarès impressionnant ! Originaire de Stains, le nouvel entraîneur fut formé au sein du club local et c'est là qu'il découvre son goût pour la compétition. Doué de qualités physiques exceptionnelles, il ne tarde pas à rejoindre le SDUS de Saint-Denis et à remporter des titres brillants, et non des moindres. Son palmarès débute par le titre de la médaille d'or au Championnat d'Europe décroché à Vienne 2010 après, excusez du peu, avoir éliminé le champion du monde en titre en quart de finale. Suivront quatre titres de Champion de France, une 5e place aux Jeux Olympiques à Londres il défend les couleurs de la France en 2012. À cette liste longue comme le bras, on peut rajouter les médailles acquises lors diverses compétitions. Passionné de pédagogie, le jeune bourgetin aime aussi transmettre son expérience. « Il incarne la fusion parfaite entre l'expertise du tatami et la passion de l'enseignement. Sofiane est un modèle inspirant pour nos élèves, » commente Cathy Azzouz, Présidente du Sonkeï Team Le Bourget. « Ce que je recherche avant tout, c'est que les élèves prennent plaisir à s'entraîner avec nous, leur inculquer les bonnes valeurs que le professeur de judo doit transmettre, comme le respect de l'adversaire, c'est d'ailleurs la traduction du mot japonais 'sonkeï', souligne-t-il. Autre objectif : faire émerger des compétences au sein de l'association et devenir un club qui compte dans le département ». Sofiane continue de concourir au plus haut niveau. Fin 2023, il a brillé parmi les meilleurs judokas français au championnat de France 1ère division. Son dévouement et son ambition font de lui un modèle pour la prochaine génération de judokas, et une fierté pour le Sonkeï Team Bourget. Nous lui souhaitons bonne chance pour ses futurs défis. ■

CHRISTINE AMAZAN : 36 ANS AU SERVICE DE LA PETITE ENFANCE BOURGETINE

Elle a la petite enfance chevillée au corps… et au cœur, Christine Amazan, figure emblématique de la Petite Enfance au Bourget, vient de prendre sa retraite après une carrière de 36 ans au service des tout-petits. Une cérémonie en son honneur a été organisée le 20 septembre dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. Lors de cet événement, le Maire Jean-Baptiste Borsali a tenu à saluer son dévouement exemplaire. « Christine incarne l'esprit de dévouement et de passion pour la Petite Enfance qui anime notre ville. Son héritage perdurera », a déclaré le Maire, lors d'un discours élogieux, en présence de son conjoint, Claude, de Mary-Line Da Costa, Adjointe à la Petite Enfance et de ses amis. Originaire de Paris, Christine a posé ses valises au Bourget en 1987, aux côtés de son compagnon, alors étudiant en médecine. Fraîchement diplômée de l'école d'éducatrice de jeunes enfants, elle a rapidement trouvé sa vocation au sein des structures d'accueil de la ville. Ses premiers pas dans le domaine l'ont conduite à découvrir sa passion pour la Petite Enfance, une passion qu'elle a nourrie au fil des années par son engagement sans faille et son amour pour les enfants. Sa carrière est jalonnée de moments marquants, tels que son implication dans le projet d'extension de la Halte-Jeux qu'elle a dirigée avec grand plaisir jusqu'en 2011. Par la suite, elle s'est vue proposer le rôle de directrice de la crèche Maryse Bastié. Tout au long de son parcours professionnel, Christine a été le témoin privilégié des évolutions dans les pratiques éducatives. « Nous avons travaillé en nous adaptant dans le but de répondre aux besoins spécifiques des enfants et de favoriser leur épanouissement », confie-t-elle avec satisfaction. Aujourd'hui, Christine prend un nouveau virage dans sa vie, celui de la retraite bien méritée avec des souvenirs plein la tête : les sourires et les rires des nombreux enfants qu'elle a accompagnés sur le chemin de la découverte et de l'apprentissage ! ■

LES AMIS DE LA VILLE JUMELLE DE CULLERA REÇUS EN GRANDE POMPE

Après le déplacement d'un groupe de Bourgetins en octobre 2022 à Cullera, ce week-end, c'était au tour des amis de la ville jumelle de venir fêter le 40e anniversaire de l'acte d'amitié de nos deux communes au Bourget. À cette occasion, ce **samedi 23 septembre**, la Municipalité a inauguré une plaque commémorative, située sur les grilles du square Charles Corre. La cérémonie présidée par le Maire, Jean-Baptiste Borsali, s'est déroulée en présence du Maire de Cullera, Jordi Mayor, de Lucien Cano, ancien Président du Comité des Cités Unies du Bourget (CCUB), d'un nombreux public, de bénévoles du CCUB et des élus du Conseil Municipal. Au cours de la cérémonie, le Maire du Bourget a évoqué l'historique, depuis 1982, de ce rapprochement entre nos deux communes et a rendu un hommage appuyé à Lucien Cano, à l'origine du jumelage signé par l'ancien Maire, André Cadot, Maire du Bourget de 1977 à 1993, et Enrique Emilio Piris, « Alcade » de Cullera à cette époque, dans un esprit de partage, de solidarité et d'union. Tous les participants se sont ensuite retrouvés dans la salle du Conseil Municipal. À la fin des discours, comme le veut la tradition, les édiles se sont échangés des présents. Jordi Mayor a offert un cadeau tout particulier à Jean-Baptiste Borsali : une sculpture représentant le monument commémorant la douleur causée par la Guerre Civile et le souvenir des résistants et des valeurs démocratiques. De son côté, la Municipalité a remis à Cullera un tableau représentant les lieux historiques et emblématiques du Bourget ainsi que le blason historique de la ville. ■

UN LOTO AU GYMNASE PAUL SIMON

Avis aux amateurs. Le Comité des Cités Unies du Bourget (CCUB) organise un loto ouvert à tous, le **samedi 23 mars au gymnase Paul Simon, à partir de 19h30**. Venez tenter votre chance de gagner un des nombreux lots mis en jeu : appareils ménagers, téléviseurs, plateaux garnis, bons d'achats et plein d'autres choses... Le prix du carton est fixé à 4 € et la planche de 6 cartons à 20 €. Des parties enfants sont également au programme. Boissons et snacking sur place. ■

À vos agendas !

UNE EXPOSITION D'IMAGES QUI NOUS FONT DE L'ŒIL

La photographie lenticulaire, vous connaissez ? La nouvelle exposition du Centre Culturel André Malraux vous propose de découvrir cet art méconnu à travers les oeuvres de Marianne Muller, une artiste photographe montreuilloise en résidence à la Capsule. Intitulée « Flip », cette exposition présente des œuvres qui varient à mesure que le spectateur se déplace ou modifie son angle de vue. Elle permettent une vision successive et simultanée de plusieurs visuels sur un même support… Un peu comme les cartes postales que nous avons tous eues dans les mains lorsque nous étions enfant et qui changaient d'images en bougeant, et que nous appelions « hologrammes ». Marianne Muller utilise cet effet très technique , demandant une précision pour créer d'étranges images 3D, des expériences visuelles parfois insolites, magiques ou déroutantes. Cette magnifique et surprenante exposition est à voir **jusqu'au 3 mai** dans la galerie du Centre Culturel.

La Capsule : 10, avenue Francis de Pressensé
Galerie ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi de 10 h à 13h et de 14h à 17h, (fermeture les samedis pendant les vacances scolaires) Entrée libre

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE À LA MÉDIATHÈQUE

Depuis le 20 février, la Médiathèque du Bourget a adopté de nouveaux horaires. Elle est désormais ouverte **le mardi, de 15 h à 19 h, le mercredi, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, le vendredi, de 15h à 19h et le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.** (Fermeture les lundi, jeudi et dimanche).

DÉCOUVREZ L'UNIVERS DU CIRQUE À LA MÉDIATHÈQUE !

À l'occasion du prochain atelier "Découvr'Art" à la Médiathèque **mercredi 24 avril à 15h**, venez explorer l'histoire fascinante du cirque à travers le thème "Il était une fois le cirque". Cet événement, ouvert à tous dès 6 ans, vous permettra de découvrir les coulisses de cet art spectaculaire, des premiers chapiteaux aux grandes épopées des acrobates et des clowns. Une occasion unique d'en apprendre davantage sur l'histoire riche et colorée du cirque !

PLONGEZ DANS L'UNIVERS ENVOÛTANT DU JAZZ, DE LA SOUL ET DE LA FUNK AU CONSERVATOIRE !

Ne manquez pas le concert de l'atelier de jazz de Guillaume Joly à l'auditorium du Conservatoire, **mercredi 27 mars à 19h** ! Un spectacle unique vous attend, vous faisant voyager à travers les époques musicales, du Be bop des années 40 de Charlie Parker au Hard bop d'Art Blakey et ses Jazz Messengers, jusqu'aux sonorités plus contemporaines du jazz et de la funk.
Après le concert, vous êtes invités à participer à une jam session pour vivre pleinement l'aventure musicale.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU CCSL

Au programme en mai et juin : de la musique classique romantique avec l'Orchestre de chambre de Paris et son spectacle « Concertos tragiques » qui mettra à l'honneur Mozart et Beethoven et une journée découverte de la Picardie « verte » avec les visites guidées de l'abbatiale de Saint-Germer-de-Fly et du Château de Troissereux et un déjeuner savoureux au restaurant « La Petite France » - Pour qu'elles soient accessibles au plus grand nombre, la Ville prend en charge la réservation, le transport, et contribue au coût des activités. Départs et retours ont lieu devant l'hôtel de ville. La réservation est obligatoire (Centre Culturel 01 48 38 50 14 - 10 avenue Francis de Pressensé)

- **Jeudi 16 mai** > Concert « Concertos tragiques » au théâtre des Champs Elysées. **Départ à 18h**. Tarifs : 28,56€/ 30€. Inscriptions le mardi 30 avril.
- **Mardi 18 juin** > Journée en Picardie verte. Visites guidées de l'abbatiale de Saint-Germer-de-Fly et du château de Troissereux, déjeuner au restaurant La Petite France de Crillon **Départ à 8h**. Tarifs : 42,55€/ 44,70€. **Inscriptions le mardi 4 juin**.

RETOURS EN IMAGES

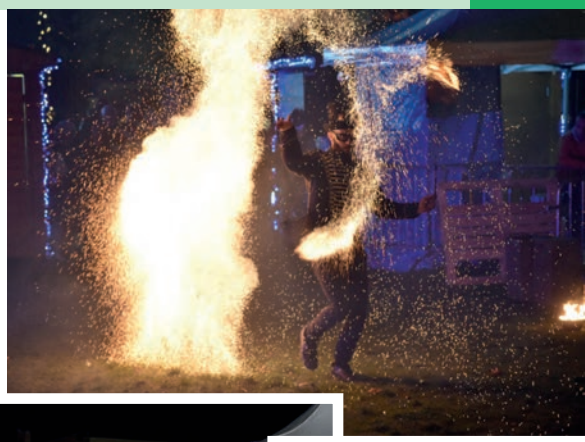

LA MAGIE DE NOËL AU BOURGET

Du 22 au 31 décembre, Le Bourget était en fête ! L'événement a débuté le 22 décembre avec l'inauguration de la patinoire au Square Charles de Gaulle par le Maire, Jean-Baptiste Borsali, suivi d'un spectacle envoûtant et d'une nocturne qui a permis aux petits et grands enfants d'enflammer la piste glacée ou s'initier aux joies de la glisse. Les animations ont enchanté les habitants, avec notamment des sculptures sur glace, la présence du Père Noël, et des performances musicales. Le village de Noël a également séduit avec ses produits artisanaux. Mi-décembre, le Père Noël a visité les écoles maternelles le 14 décembre, distribuant des cadeaux aux enfants. Le 20 décembre, les tout-petits ont célébré Noël avec un spectacle, des cadeaux et un goûter festif dans le hall d'honneur de l'Hôtel de Ville. Comme le veut la tradition, le Conservatoire, ses talentueux enseignants et élèves ont offert une soirée féerique lors de leur traditionnel spectacle de Noël le 20 décembre. Enfin, le 21 décembre le Maire, les élus et les agents du CCAS ont remis les coffrets gourmands à nos seniors.

TÉLÉTHON 2023 : UN GRAND MERCI À TOUS !

Plus de 7780 euros ont été généreusement collectés lors du Téléthon le week-end des **8 et 9 décembre**, grâce à diverses animations organisées par les associations locales, dont le Tennis Club du Bourget, le Centre Théâtral du Bourget, à Sham, la Compagnie du Scorpion Blanc, Episol du Bourget, le FC Bourget, le Club des Hirondelles, ainsi que la société Sogeres. MERCI à tous ! L'aventure continue !

LES JEUNES BOURGETINS À L'ASSAUT DES PISTES

C'est dans la poudreuse, sur les pistes des stations de Frabosa en Italie et de Châtel en Haute-Savoie, que les 11-13 ans et les 14-17 ans ont passé leurs dernières de vacances d'hiver, dans la joie et la bonne humeur. **Du 10 au 24 février**, encadrés par les animateurs du service Jeunesse, les deux groupes d'âge ont découvert les joies de la glisse, ou perfectionné leur talent de skieur ! Ces deux séjours proposés par la Municipalité ont aussi été l'occasion pour chacun de découvrir, les paysages alpins lors de promenades en raquette et respirer le bon air de la montagne ! Les soirées furent, elles aussi, animées grâce aux veillées organisées par les animateurs !

UN SPECTACLE DE CIRQUE ENVOÛTANT !

Le dimanche 25 février, le chapiteau a accueilli une nouvelle piste de Sham. Les familles ont eu l'opportunité de s'initier au cirque et d'admirer des artistes exceptionnels, offrant un spectacle captivant avec de nouveaux numéros d'art vivant, exécutés avec passion et talent. Bravo pour ce moment inoubliable de partage et de divertissement !

FRANPRIX A INAUGURÉ SES NOUVEAUX LOCAUX

Le nouveau Franprix agrandi a ouvert ses portes en décembre dernier. Situé dans l'avenue Francis de Pressensé, il a été inauguré le **mardi 19 décembre**. À cette occasion, Jean-Baptiste Borsali, Maire du Bourget, est allé à la rencontre du gérant et de ses employés pour célébrer son ouverture. Avec une superficie spacieuse de 400m², ce magasin moderne offre une palette variée de produits et de services. Des bars à salades aux encas savoureux, en passant par un point de retrait pour les commandes Vinted et photomaton ludique, chaque détail a été soigneusement pensé pour proposer une offre complète aux clients. Le Maire a rappelé l'importance du commerce de proximité et s'est réjoui de l'implantation de ce nouveau magasin où de nombreux riverains ont déjà pris leurs habitudes.

EXPRESSION LIBRE

Après des mois sans Journal municipal suite à la censure exigée par le groupe de Mme Desrumaux, je me réjouis de pouvoir à nouveau vous informer des actions municipales. Je tiens tout d'abord à vous remercier officiellement de m'avoir renouvelé votre confiance malgré une campagne électorale basée sur le dénigrement, orchestrée comme à l'accoutumée, par Mme Desrumaux. Malgré les mensonges et les diffamations, vous avez su rester lucides. L'opposition, qui n'apprend pas de ses erreurs, continue de surfer sur la manipulation. Dernière en date, on nous accuse d'avoir augmenté l'enveloppe des élus : FAUX. J'ai même renoncé pour la deuxième fois à mes frais de représentation. L'enveloppe des indemnités des élus reste donc bien la même qu'en 2020. Je déplore que l'opposition ne révèle pas que 8 élus de leur ancien groupe, dont Mme Desrumaux, ont fait voter une protection fonctionnelle de plusieurs milliers d'euros. Les bourgetins vont ainsi devoir payer des frais d'avocat pour chacun de ces élus qui contestent leur retrait de délégations. Il s'agit d'une dépense inutile puisque le maire reste le seul décisionnaire des attributions et retraits des délégations. Ces élus ne disent pas non plus que Mr Desrumaux a touché son indemnité jusqu'au dernier jour des élections alors qu'il avait abandonné sciemment sa délégation et refusait de traiter les dossiers. Quid de l'utilisation des deniers publics et de l'intérêt général ! La moralité semble avoir ses limites.

Le groupe de la majorité municipale « Le Bourget, c'est vous ! » Jean-Baptiste BORSALI

Dans cette tribune, nous tenons à exprimer notre sincère reconnaissance envers tous les citoyennes et citoyens du Bourget qui ont exercé leur droit démocratique en se rendant aux urnes. Qu'ils aient choisi notre liste, "Le Bourget Plus Fort", ou porté leur soutien ailleurs, chaque voix a contribué à façonner la diversité et les aspirations de notre ville.
Notre campagne, axée sur l'amélioration du cadre de vie, le lien intergénérationnel, la jeunesse, l'éducation, ou encore le bien-être environnemental et animal, a été guidée par des valeurs cardinales : justice sociale, solidarité, transparence, honnêteté, et un respect absolu des règles et des individus.
Grâce aux 1171 électeurs, soit 43,89 %, notre groupe d'opposition comporte donc 7 sièges. Cette élection a constitué un tournant décisif, symbolisant le rejet d'un système discrédité. Au-delà des clivages politiques, nous appelons à l'instauration d'une atmosphère de coopération et de dialogue, mettant la consultation citoyenne au cœur des décisions municipales.
Que votre voix ait soutenu notre liste ou une autre, que vous soyez membre du personnel municipal, résident, ou acteur associatif, soyez assurés que notre engagement envers la vigilance, la responsabilité, la probité et l'intérêt général restera prédominant.
Nous serons particulièrement attentifs aux promesses électorales du maire et à la gestion de notre ville, prêts à faire entendre nos voix et vos voix lorsque nécessaire.
Nous vous encourageons vivement à nous solliciter et à continuer de participer à notre démarche de veille citoyenne. Nous sommes joignables au 06.10.81.72.72.

Le groupe «Le Bourget plus fort » Sandy DESRUMAUX, Alexandre LOTTIN, Corinne NARBONNAIS, Khaleel JOOMYE, Agnès BEREZECKI, Stéphane FARIA, Valéry VANNEREUX

PROCHAINES COMMÉMORATIONS

Ces cérémonies commémoratives sont organisées par la Municipalité, en étroit partenariat avec les associations d'Anciens Combattants.

Journée nationale du souvenir des victimes de la Déportation

➤ dimanche 28 avril, à 10h30 dépôt de gerbe devant la stèle « mémoire d'Auschwitz » Place des Déportés (gare RER du Bourget).

Commémoration de la Victoire de 1945

➤ mercredi 8 mai, rassemblement au cimetière communal à 11h45

PARIS TERRES D'ENVOL

CALENDRIER 2024 DE COLLECTE DES DÉCHETS

LE BOURGET

ZONNE OUEST PAVILLONNAIRE

Collecte des encombrants

Le 1er et le 3ème mardi du mois

2 m³ maximum par collecte

Janvier : 2, 16
Février : 6, 20
Mars : 5, 19
Avril : 2, 16
Mai : 7, 21
Juin : 4, 18
Juillet : 2, 16
Août : 6, 20
Septembre : 3, 17
Octobre : 1, 15
Novembre : 5, 19
Décembre : 3, 17

Jours de collecte

Collecte des ordures ménagères* le lundi, le mercredi et le vendredi

Collecte des emballages, journaux & magazines le mercredi

Collecte des déchets verts tous les mardis du 1er mars au 30 novembre

*Les sacs pleins et autres déchets doivent obligatoirement être mis dans les bacs.
Article 2.2 - Recommandation R 437 - La CNAMTS

Conteneurs à verre

ZONNE EST PAVILLONNAIRE

Collecte des encombrants

Le 1er et le 3ème lundi du mois

2 m³ maximum par collecte

Janvier : 1, 15
Février : 5, 19
Mars : 4, 18
Avril : 1, 15
Mai : 6, 20
Juin : 3, 17
Juillet : 1, 15
Août : 5, 19
Septembre : 2, 16
Octobre : 7, 21
Novembre : 4, 18
Décembre : 2, 16

Jours de collecte

Collecte des ordures ménagères* le mardi, le jeudi et le samedi

Collecte des emballages, journaux & magazines le jeudi

Collecte des déchets verts tous les mardis du 1er mars au 30 novembre

*Les sacs pleins et autres déchets doivent obligatoirement être mis dans les bacs.
Article 2.2 - Recommandation R 437 - La CNAMTS

Conteneurs à verre

Plus d'informations : **paristerresdenvol.fr** ou sur

TERRES D'ENVOL J'ÉCOUTE ! 0 800 10 23 13